



MA DIRECTRICE ME PREND UN CP POUR LE METTRE SUR UN RC

Par **zouzou123**, le **05/03/2015** à **18:16**

Etant sous la convention 51 dans un ehpad ou je travaille je voudrais savoir si l'employeur à le droit de poser un jour de congé payé sur un repos compensateur par ce que la fin de mon congé de trois semaines ce fini par un RC etque pour lui après 18 jours de cp le 19eim doit tomber sur un jour travaillé mais ce n'est pas le cas car nos planning type sont fait sur six semaines avec un RC par semaine.

c'est toujours un probleme pour poser nos congés.

Par **P.M.**, le **05/03/2015** à **20:14**

Bonjour tout d'abord,

Il n'a jamais été prévu d'une manière générale que le dernier jour de congés payés doit tomber sur un jour travaillé car je ne vois pas comment ferait les salariés qui travaillent du lundi au samedi lorsqu'ils prennent une ou plusieurs semaines entières...